

Expert en sciences de la vision

RNCP29838 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	331
Code(s) ROME	H1206, J1405, H1210, J1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	08/02/2021

Certificateur(s)

INST SCIENCES VISION FORMATION ISV · SIRET : 75186095800022

Institut des sciences et de la vision (ISV)

<http://www.isvision.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Expert(e) en sciences de la vision étudie le système visuel, analyse son fonctionnement, évalue et traite les déficiences visuelles par un ou plusieurs moyens mis à sa disposition tels que référencement à d'autres professionnels, lunettes, lentilles cornéennes ou équipements spéciaux en basse vision. Il-elle a pour objectif de donner une vue claire, efficace et confortable à chaque personne souffrant d'un trouble de la vision, qu'il soit simple ou complexe. Il-elle identifie la nécessité de consultation d'autres professionnels référents tels que ophtalmologiste, médecin généraliste, omnipraticien, neurologue, etc.. et exerce dans les différents maillons de la chaîne de prise en charge de la santé visuelle.

Activités :

Synthèse des informations nécessaires à la gestion d'un problème visuel :

Réalisation des examens complets du système visuel

Analyse des résultats et rédaction d'un constat argumenté

Réalisation des équipements spéciaux, adaptation et contrôle.

Analyse de son activité, recherche d'information, identification des évolutions et du métier, être force de proposition en termes d'innovation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste que son titulaire est capable de :

Synthétiser avec pertinence des informations nécessaires à la gestion d'un problème visuel

Réaliser des examens complets du système visuel, maîtriser l'utilisation des équipements

Analyser des résultats et rédiger un constat argumenté, identifier avec précision les signes d'anomalies et orienter vers un professionnel de santé, si nécessaire

Réaliser des équipements spéciaux, les adapter et en assurer le suivi.

Evaluer son activité, s'adapter aux évolutions technologiques et innover.

Blocs de compétences

RNCP29838BC01 — Synthèse des informations nécessaires à la gestion d'un problème visuel

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

- :
- Accueil du patient et collecte des informations
 - Renseignement ou création du dossier médical dans un logiciel professionnel et établissement d'un compte rendu de l'entretien
 - Emission d'une hypothèse puis sélection et orientation des examens adaptés
 - Etablissement du déroulement des tests à effectuer

Modalités d'évaluation :

Epreuves écrites, portfolio et stations pratiques de mise en situation.

RNCP29838BC02 — Analyse de son activité, recherche d'information, identification des évolutions du métier et capacité à être force de proposition en termes d'innovation

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Recensement, analyse et traitement des données issues d'une cohorte de sujets suivis
- Mise en place d'une veille documentaire et scientifique sur les évolutions d'équipements, les nouveautés techniques et scientifiques et sur les études concernant l'utilisation des équipements
- Innovation et imagination de nouveaux dispositifs ou protocoles d'exploration et mesure de la fonction visuelle
- Innovation et imagination de nouveaux dispositifs ou protocoles de prise en charge et amélioration de la fonction visuelle

Modalités d'évaluation

Epreuves écrites et réalisation d'un poster scientifique destiné à être exposé lors de colloques scientifiques et congrès professionnels.

RNCP29838BC03 — Réalisation des examens complets du système visuel

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

- :
- Mesure des capacités visuelles
 - Examen de l'anatomie du système visuel

Modalités d'évaluation :

Epreuves écrites, portfolio et stations pratiques de mise en situation.

RNCP29838BC04 — Réalisation des équipements spéciaux, adaptation et contrôle

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Equipement d'un patient en lentilles de contact dans les cas complexes (Orthokératologie, cornées irrégulières ou déformées, équipement de réfractions hors normes, lentilles rigides multifocales, oeil sec, post chirurgie réfractive, lentilles thérapeutiques...)
- Détermination d'un équipement de prise en charge des malvoyants (basse vision)
- Contrôle des équipements, détection et palliation aux éventuelles complications

Modalités d'évaluation :

Epreuves écrites, portfolio et stations pratiques de mise en situation.

RNCP29838BC05 — Analyse des résultats et rédaction d'un constat argumenté

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Recensement de toutes les informations subjectives (données par le sujet) et objectives (mesurées)
- Analyse des résultats et comparaison à une norme
- Rédaction d'un constat et mise à jour du dossier du sujet

Modalités d'évaluation :

Epreuves écrites, portfolio et stations pratiques de mise en situation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- les cabinets d'ophtalmologie et/ou d'orthoptie
- les cliniques spécialisées en chirurgie réfractive
- les services ophtalmologiques de Centres Hospitalier
- les services Recherche/Développement de verriers, de fabricants d'instrumentation et/ou d'équipement basse vision
- les laboratoires spécialisés en contactologie
- les bureaux d'études en optique
- les centres spécialisés en prise en charge de la basse vision
- les entreprises d'optique-lunetterie
- les organismes de formation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Expert(e) en sciences de la vision - Optométriste en cabinet d'Ophtalmologie
- Expert(e) en sciences de la vision - Optométriste en milieu hospitalier
- Expert(e) en sciences de la vision en laboratoire de contactologie
- Expert(e) en sciences de la vision en Centre spécialisé en Basse Vision
- Consultant(e) en produits techniques en laboratoire de contactologie
- Chef de produit dans l'industrie lunetière
- Responsable d'Enseignement en Organisme de formation
- Chargé(e) d'études en Recherche-Développement en instrumentation
- Chargé(e) d'études en Recherche-Développement de nouveaux dispositifs de prise en charge des déficiences visuelles
- Investigateur(trice) principal(e) en centre de recherche
- Expert(e) en sciences de la vision en magasin d'optique-lunetterie
- Conseiller(e) en centre de recherche en technique visuelle
- Conseiller(e) technique en industrie ophtalmique
- Opticien(ne) spécialisé(e) en sciences de la vision

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 599 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée) V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	54 339
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	7 %

Familles professionnelles (FAP)

N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement
N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
V1X80 — Infirmiers et sages-femmes
V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Président : Directeur d'ISV-Formation

Membres :

2 formateurs

2 professionnels (parité employeur/salarié)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 08/02/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36447, RNCP38928

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.isvision.fr

site de l'institut

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29838/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	53
Montant total engagé	93 323 €
Coût moyen par dossier	1 761 €
Durée moyenne	122 h
Période	01/2020 – 02/2021
France compétences	73 %
Reste à charge titulaire	27 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.